



ACTION POUR LA PROMOTION DE LA SANTE DE LA MERE & DE L'ENFANT « APSME » COORDINATION NATIONALE

Siege social : 2222, Tumba Q/ Masano, Commune Lemba / Kinshasa/R DC
Téléphone : (+243) 814413146/ 99 91 48 813

E-mail : apsmerdc7@gmail.com / directeurapsmerdc@gmail.com / directeur@apsmerdc.org

AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE N° 003 /2024

EXPERT EN DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE APSME DANS LA PROVINCE DE KINSHASA

Titre	Expert en développement communautaire
Durée du contrat	Liée à la durée du projet
Lieu d'affectation	Kinshasa
Superviseur Direct	Coordonnateur du projet
Date de publication	31 janvier 2024
Date de clôture	10 février 2024

1. Contexte général du projet

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un appui de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du Groupe de Banque Mondiale pour financer le Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa (Projet KIN ELENDA).

L'objectif de développement du Projet KIN ELENDA est d'améliorer la capacité institutionnelle de gestion urbaine et l'accès aux infrastructures et services définis ainsi qu'aux opportunités socio-économiques à Kinshasa. Le projet KIN ELENDA est basé sur le concept de « villes inclusives et résilientes » sous un angle spatial, économique et social et de résilience aux aléas. Il financera des infrastructures structurantes au niveau de la ville et des investissements de proximité au niveau des quartiers ciblés, en abordant également le défi de sous-emploi et de cohésion sociale, ainsi que les renforcements de capacité en matière de gestion urbaine.

Le Projet KIN ELENDA vise à enclencher une transformation progressive du milieu urbain autour d'une série d'interventions intégrées pour améliorer les conditions de vie des populations des zones situées de part et d'autre de la rivière N'djili.

Les investissements du projet seront donc concentrés en priorité au niveau des bassins versants Est et Ouest de la rivière N'djili en amont du Boulevard Lumumba et les interventions en matière de renforcement institutionnel sur le niveau provincial essentiellement.

Le projet est basé sur 4 composantes : Infrastructures et services résilients, des communautés inclusives et résilientes, Gestion du projet, Mécanisme d'intervention d'urgence conditionnelle.

De ce qui précède, il est évident que la mise en œuvre des travaux du projet Kin Elenda aura un impact considérable sur le mode de vie des populations riveraines des différents chantiers qui seront ouverts dans plusieurs quartiers des communes ciblées par le projet.

En conséquence, le Projet Kin Elenda étant un projet qui implique un grand afflux de travailleurs et qui peut provoquer des changements dans les communautés encore modifier la nature des rapports sociaux au sein des communautés dans les zones d'intervention, il est possible que l'ouverture de chantiers dans la zone d'intervention pourrait exacerber les risques de la prostitution, d'exploitation et abus sexuels, de harcèlement ou encore de toute autre forme de Violences Basées sur le Genre (VBG).

A ce titre, l'ONG Action pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant compte tenu de son expertise et son expérience en matière de lutte contre les VBG a été comme ONG consultant pour accompagner le Projet Kin Elenda dans la mise en œuvre des activités de prévention et la réponse aux Exploitations et Abus Sexuels (EAS) y compris les Harcèlement Sexuel (HS) et toute autres formes des VBG.

Les responsabilités et obligations spécifiques de l'APSME, en tant que Consultant de la cellule infrastructure pour respectivement zones d'intervention **de 4 communes (KINSENSO, MALUKU, MATETE et N'DJILI)** de la ville de Kinshasa consistent entre autre à :

- Respecter les instructions et directives recommandées par le bailleur en faveur de la lutte contre la tuberculose, préparer et présenter pour approbation les plans de travail budgétisés annuels au bailleur
- Assurer le suivi de la bonne exécution du programme conformément aux termes des contrats avec le bailleur
- Préparer des rapports techniques et financiers au côté du Coordonnateur du projet chaque fin mois, du trimestre dans le délai contractuel
- Analyser les données provenant de terrain et les transmettre en tenant compte du cadre de performance
- Faciliter les audits annuels des fonds versés par le bailleur dans le cadre de l'exécution des activités du programme
- Représenter l'organisation dans toutes les instances publiques et privées de lutte contre les VBG
- S'approprier le manuel des procédures du bailleur
- Exécuter toute autre tâche conforme aux intérêts de l'organisation pour l'atteinte des objectifs du projet.

Dans le souci de bien gérer ce projet et rendre au compte convenablement au bailleur, l'APSME, responsable de la mise en œuvre dudit projet recrute, 1 expert en développement communautaire à Kinshasa.

2. Description du poste

2.1. Résumé du poste

Sous la supervision du Coordonnateur des projets APSME, l'expert en développement communautaire est chargé d'apporter sa collaboration dans la mise en œuvre des activités du projet. Il apporte un appui technique continu à l'exécution des activités du projet exécutées afin de garantir la fonctionnalité et l'efficacité du projet.

L'expert en développement communautaire fait partie intégrante du Bureau de l'APSME. Bien que basé à Kinshasa, son champ d'activités s'étend dans toute la province d'appui dans le cadre de la mise en œuvre des activités.

2.2. Principales tâches et responsabilités

Planification sectorielle

- Contribuer à l'élaboration du plan de communication du projet dans les zones d'intervention de la mise en œuvre des activités

Tâches

- Identifier et mobiliser parties prenantes concernées par le projet ;
- Elaborer le plan de sensibilisation des parties prenantes du projet ;
- Assurer de la sensibilisation dans la communauté en matière des VBG ;
- Assurer le suivi et le fonctionnement des mécanismes de gestion des plaintes ;
- Superviser les points focaux ;
- Assurer le suivi des activités exécutées par les partenaires locaux et la compilation des rapports produits ;
- Effectuer toute autre tâches lui confiées par son supérieur hiérarchique pour l'atteinte des objectifs du projet.

3. Qualification, Expérience et Compétences requises

- Avoir un diplôme de licence en sciences sociales et/ou de développement
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de développement communautaire en général et environnemental en particulier
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans le domaine de lutte contre les VBG
- L'expérience dans l'exécution de projets appuyés par la banque mondiale est un atout
- Démontrer une grande capacité d'analyse et de synthèse dans les dossiers qui concernent la collecte et le traitement des données
- Etre capable de travailler en équipe et parfois sous pression dans un contexte multiculturel et d'adaptation dans des situations nouvelles
- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, Outlook)
- Avoir un sens de leadership et d'intégrité dans la conduite des activités en rapport avec les tâches sus-évoquées.

4. Contenu du dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- Une lettre de motivation
- Un Curriculum Vitae détaillé ;
- Les copies des diplômes d'études supérieures en sciences sociales et /ou développement
- Les attestations des services rendus
- Les références d'au moins trois (3) personnes (N° de téléphone, courriels, etc.)
- Les coordonnées de contact telles que l'adresse physique, les numéros de téléphone fixe et cellulaires
- Tout autre document renseignant sur la carrière du candidat.

Les candidatures rédigées en langue française doivent être adressées à Madame la Coordinatrice Nationale de l'APSME par courrier électronique à l'adresse suivante : apsmerdc7@gmail.com du 31 janvier au 10 février 2024 avec la mention obligatoire suivante : **Recrutement de l'expert en développement communautaire APSME à Kinshasa.**

Le dépôt physique se fera de lundi à vendredi de 8h30 à 16h00 à la Coordination Nationale de l'APSME sur 2222, avenue Tumba , Q/Masano, C/Lemba à Kinshasa.

Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées

SEUL(E) S LES CANDIDAT(E)S RETENU(E)S SERONT CONVOQUE(E)S

Fait à Kinshasa, le 27/01/ 2024

Dr Mamie NYEMBA MULOWAYI, MPH

Coordinatrice Nationale

